



LA COMMISSION DES JEUNES ET TECHNIQUE DE BRUXELLES /
BRABANT WALLON ORGANISE,

SHOP -
PING.BE
Your Table Tennis Expert

GEWO®
THE BETTER WAY TO PLAY

SON CHALLENGE PRÉ-PING !

Réservé aux POUSSINS 2017 et +, PREMINIMES 2015/2016 et MINIMES 2013/2014.

FILLES & GARCONS, de la Province de Bruxelles / Brabant Wallon

REGLEMENT DE LA PHASE 2 – Saint-Nicolas: 07/12/2025

Bonbons/chocolats et médailles pour tous et présence de Saint-Nicolas !!!!!

Local : Logis Auderghem – Chaussée de Wavre 1690 – 1160 Auderghem

- 1) Ce challenge est divisé en 4 phases : 28/09/2025 – 07/12/2025 – 02/02/2026 – 22/03/2026.
- 2) Les 4 phases du préping constituent les 4 compétitions promotionnelles prises en compte pour la labélisation.
- 3) L'objectif de ce challenge « PRÉPING » est de jouer des matchs contre des jeunes de son âge et de son niveau ainsi que de permettre aux débutants de découvrir la compétition.
- 4) Les différentes phases du challenge respecteront toutes les stipulations sportives en vigueur.
- 5) La compétition sera disputée sur 20 tables et avec des balles en plastique blanches de marque « GEWO ».
- 6) Chaque participant pourra s'inscrire à une et une seule série parmi :
POUSSINS GARCONS : De 10:00 à 14:00
PREMINIMES GARCONS : De 10:00 à 14:00
MINIMES GARCONS : 14:00 à 18:00
FILLES (POUSSINES PREMINIMES ET MINIMES regroupées) : 14:00 à 18:00
- 7) L'horaire sera strictement respecté car la compétition se déroule dans une poule unique de 6-8 joueurs. Des regroupements de série pourraient être effectués afin de garantir un minimum de matchs.
- 8) Les poules seront définies, à chaque phase, en fonction du classement numérique en vigueur au début du mois. Les X premiers joueurs seront dans la première poule, les X suivants dans une seconde poule, et ainsi de suite.
- 9) Le premier d'une poule (division) sera assuré de participer à la poule (division) supérieure lors de la phase suivante s'il s'inscrit pour celle-ci, quels que soient ses points numériques avant la compétition.
- 10) Un classement de régularité sera établi et mis à jour après chaque nouvelle phase. Celui-ci reprend le nombre total de victoires (quelles que soient les divisions disputées). Des récompenses seront attribuées aux 3 meilleurs de chaque catégorie d'âge. Seuls seront pris en compte les joueurs ayant participés à au moins 3 phases.
- 11) Lors de chaque phase une médaille sera remise au 3 premiers de chaque catégorie d'âge et de chaque poule.
- 12) Les inscriptions se font en ligne sur le site <https://tournois-bbw.be/home>. Les inscriptions se clôturent le jeudi 04 décembre 2025.
- 13) Le nombre de place est limité par série ! Le site accepte cependant les inscriptions au-delà de cette limite afin d'établir plusieurs réserves. Les réserves joueront si et seulement si elles ont été contactées ultérieurement à leur inscription.
- 14) En cas de problème, veuillez-vous adresser à :
Dandois Félix, GSM : 0495/12 96 30 – email : cpa.bbw0@gmail.com
- 15) Le droit d'inscription sera de 4€ par phase.
- 16) Lors de ce tournoi, tout refus d'arbitrage sera sanctionné par une amende de 12,50€
- 17) Toute absence non prévenue sera sanctionnée d'une amende de 25,00€.
- 18) Tout désistement ou absence prévenue avant le début de la série sera sanctionné d'une amende de 10,00€.
- 19) Un certificat médical rentré au secrétariat provincial dans les 48 heures annulera l'éventuelle amende.